

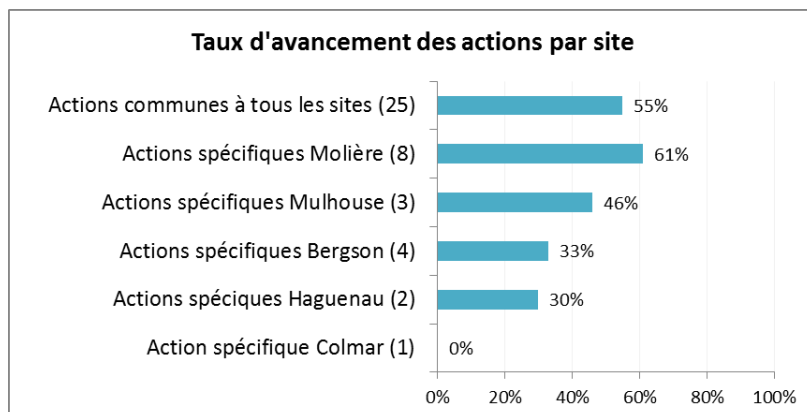
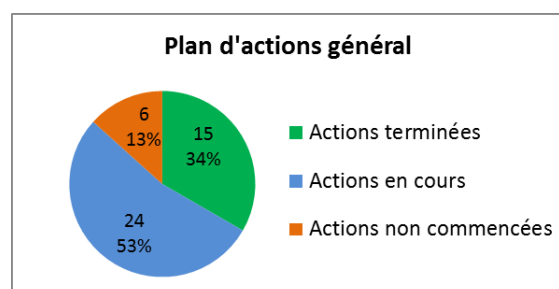
La lettre du projet

Spéciale Développement Durable - Bulletin interne n° 8 - mai 2017

PROGRAMME D' ACTIONS POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE (PAME)

Suite à la réalisation des **audits énergétiques** des bâtiments Haguenau, Molière, Bergson, Colmar et Mulhouse en 2014, AURAL s'est doté d'une politique de gestion de l'énergie et un programme d'actions a été défini et mis en œuvre. Les actions concernent les différents postes de consommation d'énergie : chauffage, climatisation, eau chaude, ventilation, éclairage et bureautique. Globalement, les actions visent à un meilleur suivi de **l'entretien des différents équipements** et à une véritable prise de conscience de la part des usagers concernant le **gaspillage énergétique**.

Un premier bilan du PAME a été réalisé en mars 2017. Il compte désormais 43 actions, pour un taux de réalisation de 51%.



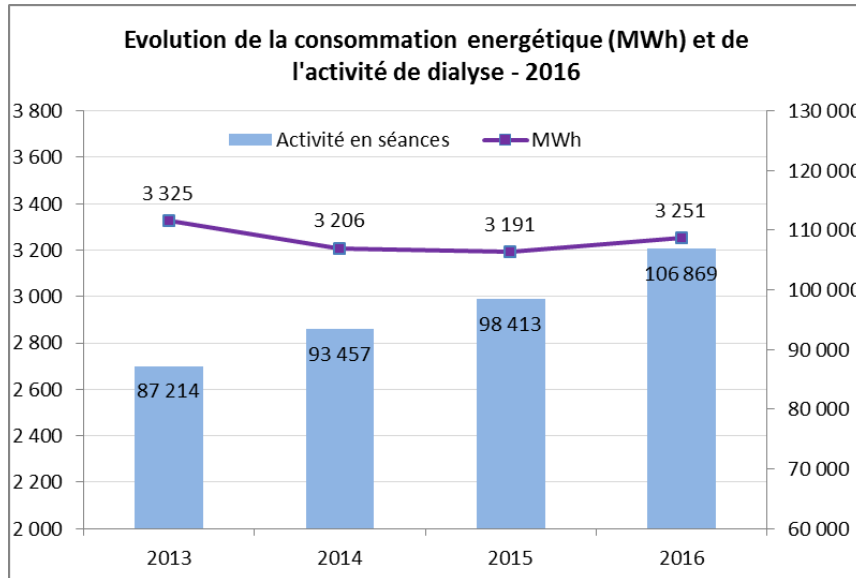
Ci-dessous les actions réalisées à 100% :

Bâtiments	Postes de consommation	Actions
Tous	Non lié à un poste de consommation	Révision des contrats de fourniture d'électricité et de gaz
Tous	Chauffage	Révision de la programmation du chauffage, horaires et jours
Tous	Chauffage	Mise en place d'une température de confort dans les locaux (24°C)
Tous	Chauffage	Mise en place d'un nettoyage régulier des batteries des poutres climatiques et des déflecteurs et filtres des cassettes (prestataires externes)
Tous	Climatisation/froid	Mise en place (si un programmeur commun le permet) d'une température minimale de climatisation dans les locaux (24°C)/en fonction de la température extérieure.
Tous	Climatisation/froid	Mise en place d'un suivi régulier et maintenance des installations frigorifiques
Tous	Eau chaude sanitaire (et eau froide)	Mise en place d'aérateurs à l'extrémité des robinets
Tous	Eclairage	Remplacement des lampes incandescentes par des lampes fluo compactes au fur et à mesure de leur renouvellement
Tous	Eclairage	Remplacement des ballasts électromagnétiques par des ballasts électroniques au fur et à mesure du renouvellement des équipements
Bergson	Climatisation/froid	Révision de la programmation de la climatisation
Bergson	Ventilation	Contrôle et correction des débits d'extraction d'air
Molière	Chauffage	Vérification du bon fonctionnement du robinet thermostatique des sanitaires du bâtiment Aural 2 et remplacement
Molière	Chauffage	Désencombrement de l'espace devant et au dessus des radiateurs pour améliorer leur efficacité
Molière	Ventilation	Mise en place des bouches hygro réglables dans les sanitaires non équipés
Molière	Ventilation	Mise en place d'une VMC par extraction dans les bureaux des bâtiments Aural 1 et 2
Molière	Eau chaude sanitaire (et eau froide)	Remplacement des robinets doubles (mélangeurs) restant par des mitigeurs au fur et à mesure des maintenances.
Mulhouse	Ventilation	Révision du fonctionnement de la VMC au sein des sanitaires et douches au 1er étage

CONSOMMATIONS ENERGETIQUES 2016

Le **bilan 2016 de la gestion de l'énergie** à AURAL est consultable dans la Bibliothèque : <\\SRVFIC\bibliotheque\Développement Durable\DémarCHE DD\ENERGIE\RAPPORT GESTION ENERGIE 2016.pdf>

En 2016, la **consommation énergétique** pour l'ensemble des bâtiments AURAL (Bergson, Colmar, Haguenau, Molière, Mulhouse, Saint-Anne et Saverne) s'élève à **3 251 000 kWh**.



La consommation de l'énergie (gaz et électricité) a augmenté de 1,9 % en 2016 alors que l'activité d'hémodialyse a enregistré une hausse 8,6% sur la même période (consommation en électricité : +3,2 %, consommation en gaz : -0,9%).

Au final, rapporté à l'activité d'hémodialyse, **la consommation énergétique a diminué de 6,2%**.



kWh : kilowattheure
MWh : mégawattheure

1 000 kWh = 1 MWh

Le kilowattheure est une mesure de la consommation d'énergie. Une installation de puissance 1 kilowatt consomme 1 kilowattheure si elle est en fonctionnement pendant une durée d'1 heure.

La consommation en kilowattheures est donc le produit de la puissance (en kilowatts) par la durée d'utilisation (en heures).

A titre d'exemple, on estime que la consommation électrique moyenne annuelle d'une maison de 150m² abritant 4 personnes est d'environ 20 000kWh (avec chauffage électrique) et de 2 200 kWh (sans chauffage électrique).

La consommation des 7 bâtiments d'AURAL équivaut donc à celle de 162 maisons de 4 personnes qui se chauffent à l'électricité.

LES ECO-GESTES (SALARIE CITOYEN !)

Ajuster la température et chasser les excès :

- Couper le chauffage ou la climatisation en cas d'ouverture des fenêtres
- Adapter la température des locaux en fonction de la température extérieure
- Désencombrer l'espace devant et au-dessus des radiateurs pour améliorer leur efficacité
- Régler les radiateurs sur une même température lorsqu'il y a plusieurs radiateurs dans une même pièce (robinet thermostatique sur position 3 recommandée)
- Ne pas surchauffer les pièces peu ou pas occupées
- Veiller à éteindre la climatisation manuelle dans les locaux inoccupés, et en fin de journée
- Utiliser les protections solaires extérieures et intérieures de façon optimale
- Veiller au dégivrage régulier des congélateurs



Adopter le geste « nous éteignons »

- Eteindre les équipements plutôt que les mettre en veille
- Eteindre les écrans des ordinateurs lorsque la mise en veille n'est pas automatique (clients légers)
- Supprimer les éclairages superflus et favoriser la lumière naturelle
- Eteindre les éclairages pendant les périodes d'inoccupation des locaux

A suivre...

Pour toute question relative aux informations contenues dans ce bulletin, vous pouvez contacter Emilie FLUCKIGER, chargée de projet qualité et développement durable.

